

Profil d'exigences membres du groupe de travail

Contremaître sanitaire I maître sanitaire I projeteur/euse sanitaire

Contremaître en chauffage I maître chauffagiste

Contremaître en ferblanterie I maître ferblantier/ère I chef/cheffe de projet en technique du bâtiment

Exigences professionnelles	Compétences clés	Tâches Investissement en temps (par année)	Indemnisation
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de maître dans le domaine de la technique du bâtiment concerné ou de chef/cheffe de projet en technique du bâtiment • Expérience de plusieurs années et activité actuelle dans le domaine de la technique du bâtiment concerné ou en fonction chef/cheffe de projet en technique du bâtiment • Contrat de travail auprès d'un membre suissetec • Indépendance par rapport aux prestataires • Idéalement expérience dans l'élaboration d'énoncés d'examen 	<ul style="list-style-type: none"> • Souci de la qualité • Esprit d'équipe • Fiabilité et engagement • Respect de la confidentialité • Apport d'idées en lien avec l'élaboration des examens • Bonnes capacités de communication • Bonne expression orale et écrite en français et orale en allemand • Très bonnes connaissances et respect du règlement d'examen et des directives 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des examens (au sein du groupe de travail) : Env. 7 jours • Participation à des formations : Max. 1 jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités journalières • Frais de déplacement • Indemnisation du temps de déplacement (équivalent aux frais de déplacement) • Repas/nuitées (si nécessaire pour des raisons d'organisation) • Le règlement des frais de suissetec en vigueur s'applique.

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Intéressé(e) ?

En cas d'intérêt, nous vous prions de compléter le **formulaire** jusqu'au **14 mars 2025** : <https://forms.office.com/e/MidPSG3Gd7>.

Le secrétariat des examens (examen@suissetec.ch, +41 43 244 73 45) se tient volontiers à votre disposition pour toute question.